

Marseille, le 8 mars 2021

## Communiqué de presse

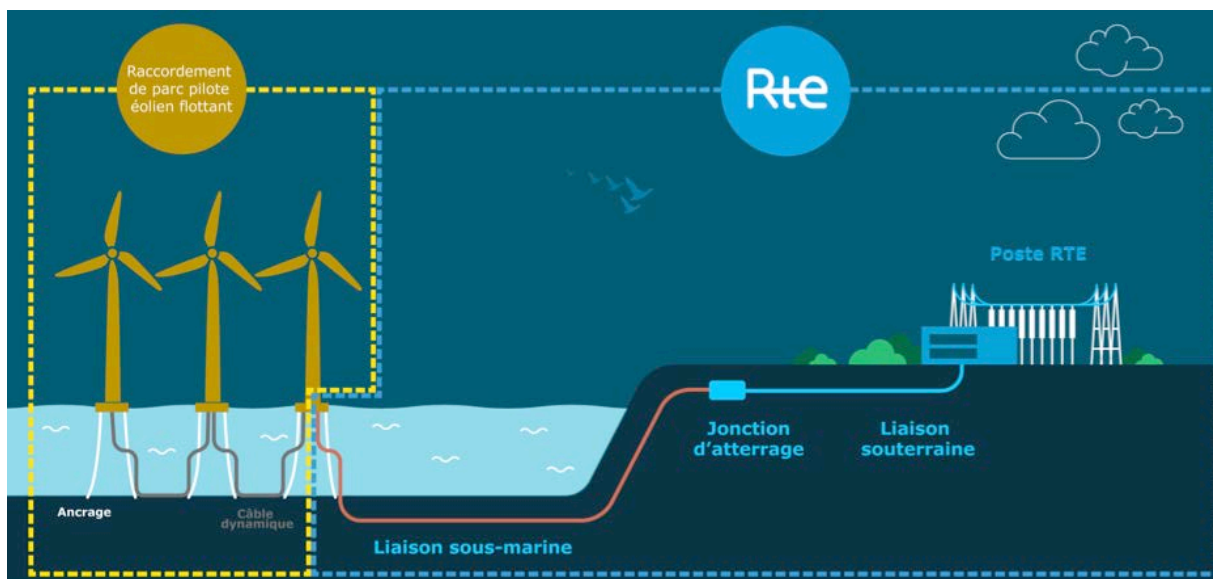
# RTE et LEFGL choisissent le fournisseur et l'installateur des câbles électriques du futur parc pilote des Eoliennes flottantes du Golfe du Lion

Ce XX février, RTE et LEFGL ont signé chacun un contrat avec le consortium franco-britannique regroupant la société JDR pour la fourniture des câbles électriques sous-marin et souterrains du projet EFGI et la Société de Dragage International (SDI) pour leur installation en mer. Le raccordement électrique de la ferme pilote éolien flottant de 3 éoliennes de 10 MW, au large de Leucate-Le Barcarès nécessite de développer une technologie de câble « dynamique » spécifique et innovante, capable d'accompagner les mouvements du flotteur générés par la houle, le vent et les courants marins. L'ingénierie des câbles démarrera dès cet été afin de lancer des essais fin 2021.

A l'été 2019, les équipes de RTE et LEFGL (Les éoliennes flottantes du golfe du Lion), dont les actionnaires sont Ocean Winds et la Banque des Territoires) ont lancé un appel d'offres commun auprès de différents câblers et installateurs. De par la spécificité des éoliennes flottantes, les câbles doivent répondre à des exigences techniques élevées. RTE et LEFGL ont travaillé ensemble à définir les besoins et fait réaliser des simulations numériques pour quantifier les efforts appliqués aux câbles dynamiques, et identifier les accessoires (bouées, etc.) nécessaires pour les réduire. Ainsi, une attention particulière a été portée sur les capacités des potentiels candidats à fournir une solution en accord avec le cahier des charges défini. Le choix commun aux deux maîtres d'ouvrage s'est porté sur un consortium regroupant la société SDI basée à Lille qui assurera la pose des câbles, et l'entreprise écossaise JDR Cable Systems Ltd qui sera en charge de leur fabrication. L'installation des câbles au large de Leucate / Le-Barcarès est prévue à l'automne 2022.

Pour LEFGL, le contrat porte spécifiquement sur les câbles de 66 000 volts qui relieront électriquement les 3 éoliennes entre elles et qui permettront d'accompagner les mouvements des flotteurs. Au nombre de 2, ces câbles inter-éolienne mesureront environ 1000 mètres de long chacun et seront composés de deux parties dynamiques à chaque extrémité reliée chacune à un flotteur et d'une partie statique qui repose sur le fond marin. Pour RTE, le contrat porte sur le câble électrique de 66 000 volts qui reliera l'éolienne de tête jusqu'au poste électrique à terre de Saint-Laurent-de-la-Salanque. Appelé « câble export », puisqu'il sert à exporter l'énergie produite, il présente une longueur de plus de 21 km. Il est d'abord constitué d'un câble sous-marin dynamique de 300 mètres, puis d'un câble sous-marin « statique », enfoui dans le sol marin, qui relie, sur une distance de 18km, le câble dynamique au rivage. Enfin, un câble électrique souterrain permet de rejoindre, sur une distance de 3 km, le poste électrique de la Salanque, à partir duquel l'électricité produite sera injectée sur le réseau national.

L'ingénierie des câbles démarrera dès cet été et la fabrication dans le courant de l'année. Avant d'être installés en mer, les câbles et leurs accessoires devront passer des essais électriques et mécaniques pour confirmer leurs capacités, dont des essais de fatigue d'une durée de 6 mois : ils seront soumis à des efforts de flexion et de torsion pour reproduire les mouvements des flotteurs. RTE et LEFGL analyseront régulièrement les résultats des essais. Les câbles seront ensuite acheminés sur la zone du projet par un navire « câblé » de près de 140 mètres de long. La mise en service de la ferme pilote est prévue début 2023.



## Le projet EFGL

Le projet de ferme pilote Eoliennes flottantes du golfe du Lion (EFGL) et son raccordement électrique, portés respectivement par la société LEFGL en charge de son développement, de son installation et de son exploitation, et par RTE (Réseau de Transport d'Électricité) a été retenu en 2016 à l'issue d'un appel à projets de l'ADEME et soutenu par le Programme des Investissements d'Avenir. Il prévoit l'installation de 3 éoliennes de 10 MW chacune à 16 km au large de Leucate et du Barcarès. Cette ferme pilote sera en capacité de produire chaque année, à partir de 2023, l'équivalent de la consommation électrique de plus de 50 000 habitants.

La société LEFGL réunit les compétences complémentaires des acteurs solides et expérimentés que sont Ocean Winds (société commune ENGIE et EDP Renewables) et la Banque des Territoires.

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Sa mission fondamentale est d'assurer à tous ses clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.

Pour en savoir plus :  
<http://info-efgl.fr>

RTE France  
<https://bit.ly/38UcCUA>

Contacts Presse :

**RTE : Constance Ledru-Tinseau – [constance.ledru-tinseau@rte-france.com](mailto:constance.ledru-tinseau@rte-france.com) - 06 37 77 95 62**

**EFGL : Francis Attard – [francisattard@com-une-exception.com](mailto:francisattard@com-une-exception.com) - 06 26 61 10 62**